

Parution dans le prochain numéro

## MISE AU CONCOURS

L'Administration cantonale met au concours le poste suivant :

# **Maître/sse à temps partiel (environ 6-8 périodes hebdomadaires)**

**auprès de l'Ecole professionnelle commerciale et artisanale (EPCA) de Sion**

### Votre profil

■ Conformément aux alinéas 2 et 3 de l'art. 79 de la Loi d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LALFPr) du 13 juin 2008 :

- avoir un titre correspondant de la formation professionnelle supérieure ou du niveau d'une haute école
- avoir une formation à la pédagogie professionnelle de 300 heures de formation

■ Diplôme d'une école hôtelière (HES) ou formation jugée équivalente ■ Expérience de l'enseignement professionnel exigée ■ Le/la candidat/e qui ne serait pas au bénéfice d'une formation pédagogique du niveau requis s'engage à suivre, à moyen terme, une formation lui permettant d'obtenir le titre de niveau reconnu au sens de la réglementation fédérale en la matière

### Branches

- Connaissances professionnelles
- Enseignement théorique et pratique aux apprentis du secteur du service et de l'hôtellerie

### Langue maternelle

Française

### Entrée en fonction

Rentrée scolaire 2017-2018

### Cahier des charges et traitement

La Direction de l'EPCA (tél. 027 606 43 00) fournira sur demande les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae, des copies des diplômes et certificats, d'un extrait du casier judiciaire ainsi que d'une photo devront être adressées au Service des ressources humaines, Planta 3, 1950 Sion, avec mention du numéro de référence.

Délai de postulation: **17 mars 2017** / Numéro de référence: **107106**

**Service des ressources humaines**

Sion, le 10 mars 2017

tc/cg - DFS